

## **Résolution adoptée** Séance plénière du 9 mai 2023

## Crise du secteur culturel : l'urgence d'agir

## Déclaration du groupe CFE-CGC

En préambule, nous adressons nos félicitations et remerciements au président de la commission, à l'administration, aux rapporteurs ainsi qu'à l'ensemble des membres ayant participé à ces travaux.

Dans cette résolution, nous pourrions développer notre soutien à toutes les formes artistiques qui sont la garantie de nos libertés, à la préservation du patrimoine culturel et aux dispositifs de soutien à la création.

Nous pourrions également relever l'insuffisance de l'insertion professionnelle dans le secteur artistique, ainsi que les inégalités persistantes entre les femmes et les hommes dans l'accès aux emplois.

Enfin, nous pourrions évoquer la nécessité de renforcer l'attractivité de ces métiers en tension, et de repenser le modèle social et le modèle économique de ce secteur, encore plus fragilisé depuis la crise de la covid.

Mais surtout, nous souhaitons affirmer que lorsque le secteur culturel est en crise, c'est finalement pour notre société dans sa globalité qu'il convient de s'inquiéter. Alors que rares sont les indicateurs qui surpassent le temps de l'Homme, la culture, quant à elle, permet l'expression de l'évolution de nos sociétés et elle en garde la mémoire. C'est à ce titre qu'elle constitue un fondement indispensable de nos politiques publiques.

Ce constat affirmé, la question posée dans le titre « Est-il urgent d'agir ? » trouve une réponse quelque peu évidente.

Le CESE, assemblée du premier mot, se retrouve alors parfaitement dans son rôle d'alerte des pouvoirs publics. En effet, il sera nécessaire d'induire les changements structurels nécessaires pour renforcer la résilience du secteur culturel. Aussi, la culture est et sera une solution et un outil indispensable pour restaurer la confiance et pérenniser la société évolutive dans laquelle nous vivons.

Par conséquent, le groupe CFE-CGC a voté cette résolution.

